

FICHE TECHNIQUE

**ARTICLE**

Désignation : **Gant anti-coupure TEGERA® 918**

Codes Bobet :

27105 : T5 Lis.rose | 27109 : T9 Lis.vert
27106 : T6 Lis.blanc | 27110 : T10 Lis.bleu
27107 : T7 Lis.jaune | 27111 : T11 Lis.gris
27108 : T8 Lis.rouge | 27112 : T12 Lis.noir

Unité de vente : **Unité**

Photos non contractuelles

**CARACTERISTIQUES**

Gant tricot anti-coupure niveau F pour la découpe dans des ambiances froides. Intérieur du gant en acrylique brossé pour isolation thermique. Conçue avec la technologie TEGERA® CRF® pour une résistance durable à la coupure et une sensibilité au bout des doigts. Lavable à 90 °C et usage intensif

- TYPE : Protection contre le froid, Protection contre les coupures
- CATÉGORIE : Cat. II
- JAUGE 10
- Matériau : Acrylique, HPPE, Polyester, Spandex, Fibre fil inox
- LONGUEUR : 210-325 mm
- COLORIS : Bleu
- TYPE DE POIGNET : Manchette longue tricotée
- RÉSISTANCE À LA COUPURE (EN ISO 13997) : F – 37 Newtons

PERFORMANCES :

Prévient des risques de : Coupures par tranchage

- Bonne sensibilité du bout des doigts
- Flexible
- Confortable
- Chaud
- Contact alimentaire tout aliment
- Extra long
- Doux

UTILISATIONS :

PRINCIPAUX DOMAINES D'UTILISATION

Abattoirs, Pisciculture, CHR

CONSEILS DE STOCKAGE / UTILISATION :

Conserver les gants dans un endroit sec et sombre, de préférence dans l'emballage d'origine, à une température

comprise entre 10° et 30°C

PROTOCOLE DE LAVAGE

Laver une fois avant utilisation pour un ajustement optimal

Lavage à 90 °C- Séchage doux 65°C

NORMES :

Conforme au règlement UE 10/2011 relatif aux matières plastiques au contact des denrées alimentaires

Conforme à la Règlementation 2016/425 de l'Union européenne sur l'harmonisation des législations de l'Union européenne relatives aux équipements de protection individuelle (EPI)

Conforme aux normes :

- EN ISO 21420:2020 - Exigences générales
- EN 388:2016+A1:2018 : 1X4XF - Risques mécaniques

